

Ce document contient 2 bulletins d'informations, un pour la version du logiciel Windows XP à Vista (pages 1 et 2), un pour la version Windows 7 (pages 3 et 4). La majorité d'entre vous sera concernée par les 2 premières pages.

LISTES ELECTORALES Tableaux Rectificatifs

TABLEAU RECTIFICATIF DU 10 JANVIER 2012 – Version Windows XP et Vista

Avant d'éditer votre tableau reprenant les mouvements des électeurs depuis le 1er mars 2011 et numérotant les nouveaux inscrits depuis le dernier tableau rectificatif (tableau spécial scrutin du 15 mars 2011), vous devez procéder à quelques contrôles qui permettront de vérifier la numérotation des nouveaux inscrits et d'assurer une bonne répartition des électeurs dans votre tableau :

1. vérifiez que la clôture du précédent tableau a bien été effectuée. Cliquer sur le menu « Editions » « Mouvements sur la période en cours » pour visualiser la date de début de révision. Celle-ci doit commencer au « 01/03/2011 » ou au « 16/03/2011 » si vous avez été concerné par les élections cantonales.

2. dans les menus « divers » « bureau » et « divers » « dossier » vérifiez que le « dernier numéro d'ordre » et le « dernier numéro de liste » affichés à l'écran correspondent bien au numéro affecté au dernier électeur inscrit sur le dernier tableau rectificatif. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que vous avez oublié de cocher l'option de numérotation des nouveaux inscrits lors de l'édition du tableau. Modifiez-les avant de cliquer sur « enregistrer ». Il est important à cette étape de contrôler que la numérotation des nouveaux inscrits qui sera générée lors de l'édition du tableau, prendra bien la suite des précédents. A noter : si vous vous apercevez que certains électeurs n'ont pas été numérotés, il vous suffira de corriger les zones « numéro d'ordre » et « numéro de liste » dans le menu « Traitement » « consultation/modification ».

3. dans le menu « Traitement » « Inscriptions » saisissez les nouvelles inscriptions.

4. dans le menu « Traitement » « Radiations » saisissez les personnes à radier.

Les dates des mouvements doivent être postérieures au dernier tableau édité (15/03/2011) et antérieures au 31/12/2011.

5. dans le menu « Editions » « mouvements sur la période en cours » vérifiez que le nombre d'inscriptions et radiations enregistrées sur votre informatique est bien conforme à votre situation réelle. Attention : à ce stade, seuls les mouvements intervenus depuis le dernier tableau rectificatif seront affichés.

6. Editez votre tableau : menu « Editions » « Tableau du 10/01 ». Les dates et encoches permettant d'éditer un tableau conforme ont déjà été enregistrées sur la grille qui vous sera présentée à l'écran. Vous obtiendrez un affichage automatique des mouvements. Contrôlez le total des électeurs et cliquez sur « imprimer » pour éditer votre tableau.

Attention : les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2012 et le 21 avril 2012 ne devront pas figurer sur le tableau du 10 janvier, ils seront automatiquement exclus si vous les avez déjà inscrits.

Pensez à conserver un exemplaire du tableau pour vos archives, enregistrez une copie du document en pdf dans votre répertoire Mes documents (par exemple) au cas où vous ayez besoin de le rééditer ultérieurement.

7. Editez dans le menu « Statistiques » la répartition de la liste portrait

8. Clôturez la période par le menu « Editions » « Clôture de la révision ». Indiquez comme date le **10/01/2012** puis cliquez sur le bouton « Lancer ». Vous êtes prêts pour une nouvelle période de travail.

Certaines Préfectures réclament une copie de la liste électorale sous format excel ou csv. Utilisez le menu « Edition » « Exportation de la liste » puis lancez l'exportation. Un fichier nommé EL+ votre code INSEE va être généré sur votre disque dur. Envoyez-le en pièce jointe au service concerné.

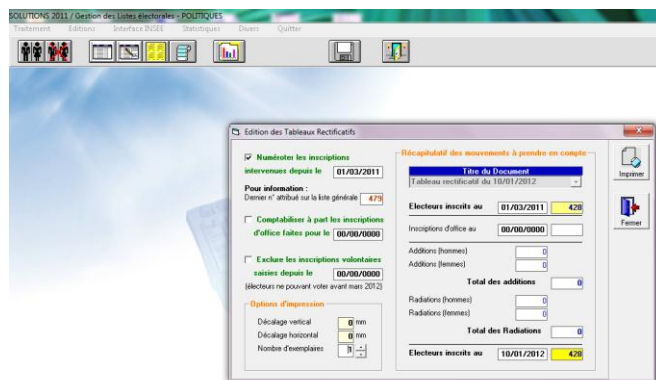


TABLEAU D'INSCRIPTIONS D'OFFICE DU 6 FEVRIER 2012

Le tableau du 6 février 2012 doit contenir **les jeunes ayant 18 ans entre le 01/03/2012 et le 21/04/2012**. Ces mouvements ne doivent pas figurer sur le tableau du 10 janvier ni celui du 29 février. Vérifiez que la clôture du tableau précédent (10 janvier 2012) a été effectuée. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur le menu « Editions » « Clôture de la révision » et indiquez la date du 10/01/2012 avant de « lancer la clôture ».

1. Utilisez le menu « Editions » « **Tableau complémentaire (Ins d'office)** ». **Laissez les options par défaut** puis cliquez sur le bouton « **Imprimer** ». Ces jeunes électeurs ne seront pas numérotés sur votre tableau car ils ne doivent pas figurer sur la liste électorale entrant en vigueur au 1^{er} mars 2012. Ils seront définitivement inscrits sur le tableau du 17 avril, leur inscription n'entrant en vigueur que le 22 avril 2012.

Il n'y a pas de clôture à faire.



TABLEAU RECTIFICATIF DU 29 FEVRIER 2012

Reprenez la même procédure que pour le tableau du 10 janvier en choisissant pour l'étape 5 le menu « Editions » « Tableau du 28/02 ».

Les documents qui vont être édités et que devez transmettre à la Préfecture sont : la liste des radiés, le tableau récapitulatif. N'oubliez pas de sortir les statistiques (menu Statistiques - répartition de la liste Portrait). Pensez à conserver un exemplaire pour vos archives.

Clôturez la période par le menu « Editions » « Clôture de la révision ». Indiquez comme date le **29/02/2012** puis cliquez sur le bouton « Lancer la clôture ». Vous êtes prêts pour une nouvelle période de travail..

DOSSIERS COMPLÉMENTAIRES

Pensez à sortir également vos tableaux pour les listes complémentaires à la liste principale (Européennes et Municipales). Vous éditez les statistiques suivantes : répartition par pays (CEE et municipales) au 29 février 2012.

ELECTIONS 2012

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012. Les dates sont déjà pré enregistrées dans votre logiciel, vous recevrez un bulletin d'informations le moment venu pour vous guider dans l'établissement des tableaux spécial scrutin.

REFONTE GÉNÉRALE 2012

Une refonte de votre liste électorale devra être effectuée à partir du 1^{er} mars 2012. Les tableaux rectificatifs du 29 février devront avoir été générés avant de procéder à cette manipulation. Un bulletin d'informations spécifique vous sera adressé le moment venu, il sera nécessaire d'effectuer une sauvegarde de votre fichier.

Le bulletin d'informations ci-dessous ne concerne que les collectivités ayant un ordinateur en version Windows 7, certains menus sont un peu différents.

Merci de votre attention. L'équipe de développement.



LISTES ELECTORALES Tableaux Rectificatifs

TABLEAU RECTIFICATIF DU 10 JANVIER 2012 – Version Windows 7

Avant d'éditer votre tableau reprenant les mouvements des électeurs depuis le 1er mars 2011 et numérotant les nouveaux inscrits depuis le dernier tableau rectificatif (tableau spécial scrutin du 15 mars 2011), vous devez procéder à quelques contrôles qui permettront de vérifier la numérotation des nouveaux inscrits et d'assurer une bonne répartition des électeurs dans votre tableau :

1. vérifiez que la clôture du précédent tableau a bien été effectuée. La date de début de révision s'affiche en bas de l'écran. Celle-ci doit commencer au 01/03/2011 ou au 16/03/2011 si vous avez été concerné par les élections cantonales.
2. dans le menu « Mouvement » « Inscriptions » saisissez les nouvelles inscriptions en sélectionnant la liste principale (vous sélectionnez la liste Européenne ou Municipales pour inscrire les ressortissants étrangers)
 - remplissez le formulaire en complétant les champs présentés
 - validez la demande d'inscription
 - lancez l'impression du formulaire
 - cliquez sur la page blanche « nouveau » pour saisir une nouvelle inscription
3. dans le menu « Mouvement » « Radiations » enregistrez les radiations en sélectionnant d'abord la liste concernée :
 - tapez les premières lettres de l'administré puis double cliquez sur sa fiche
 - inscrivez la date de radiation
 - sélectionnez le motif de la radiation dans le déroulant
 - vous pouvez ajouter tout commentaire de votre choix (nouvelle adresse de résidence si l'administré est parti de la commune par exemple etc...)Les dates des mouvements doivent être postérieures au dernier tableau édité (01/03/2011 ou 15/03/2011) et antérieures au 31/12/2011.
4. à partir du bouton « Mouvement (I/R) vérifiez que le nombre d'inscriptions et radiations enregistrées sur votre informatique est bien conforme à votre situation réelle. Attention : à ce stade, seuls les mouvements intervenus depuis le dernier tableau rectificatif seront affichés.
5. éditez votre tableau à partir du menu de gauche « Tableaux » « Tableau du 10/01 ». Les dates et encoches permettant d'éditer un tableau conforme ont déjà été enregistrées sur la grille qui vous sera présentée à l'écran. Vous obtiendrez un affichage automatique des mouvements :
 - contrôlez le « dernier numéro attribué sur la liste générale » pour être sûr que vous repartez du bon numéro pour la numérotation des nouveaux électeurs
 - par défaut le tableau à imprimer est coché sur la liste principale, vérifiez les mouvements inscrits (électeurs au 01/03/2011, additions, radiations, total des électeurs) puis cliquez sur « imprimer » pour éditer votre tableau. **Attention** : les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2012 et le 21 avril 2012 ne devront pas figurer sur le tableau du 10 janvier, ils seront automatiquement exclus si vous les avez déjà inscrits.Pensez à conserver un exemplaire du tableau pour vos archives, enregistrez une copie du document en pdf dans votre répertoire Mes documents (par exemple) au cas où vous avez besoin de le rééditer ultérieurement.
6. éditez à la suite les tableaux des listes complémentaires et européennes même s'ils sont vides
7. Editez dans le menu « Statistiques » la répartition de la liste portrait
8. clôturez la période par le menu « Tableaux » « Clôture d'une révision ». Indiquez comme date de fin de révision le **10/01/2012** puis cliquez sur le bouton « Lancer la clôture ». Vous êtes prêts pour une nouvelle période de travail.

Certaines Préfectures réclament une copie de la liste électorale sous format excel. Utilisez le menu « Application » « Export de la liste » puis lancez l'exportation. Un fichier nommé EL+ votre code INSEE va être généré sur votre disque dur. Envoyez-le en pièce jointe au service concerné.

TABLEAU D'INSCRIPTIONS D'OFFICE DU 6 FEVRIER 2012

Le tableau du 6 février 2012 doit contenir **les jeunes ayant 18 ans entre le 01/03/2012 et le 21/04/2012**. Ces mouvements ne doivent pas figurer sur le tableau du 10 janvier ni celui du 29 février. Vérifiez que la clôture du tableau précédent (10 janvier 2012) a été effectuée. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur le menu « Editions » « Clôture de la révision » et indiquez la date du 10/01/2012 avant de « lancer la clôture ».

1. Utilisez le menu « **Tableaux** » « **Inscriptions d'office** ». **Laissez les options par défaut** puis cliquez sur le bouton « **Imprimer** ». Ces jeunes électeurs ne seront pas numérotés sur votre tableau car ils ne doivent pas figurer sur la liste électorale entrant en vigueur au 1^{er} mars 2012. Ils seront définitivement inscrits sur le tableau du 17 avril, leur inscription n'entrant en vigueur que le 22 avril 2012. **Il n'y a pas de clôture à faire.**

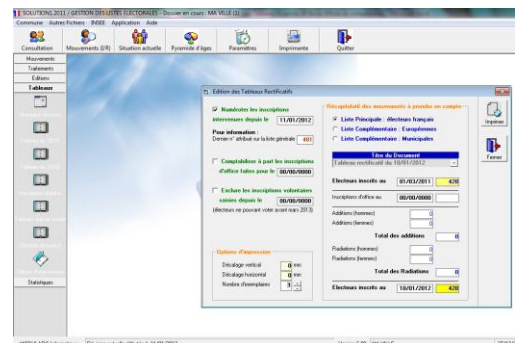




TABLEAU RECTIFICATIF DU 29 FEVRIER 2012

Le tableau du 29 février 2012 ne contient généralement que des radiations, vous devez au préalable les avoir saisies dans le menu « Mouvement » « Radiations »

Reprenez la même procédure que pour le tableau du 10 janvier en choisissant pour l'étape 5 le menu « Tableaux » « Tableau du 28/02 ».

Les documents qui vont être édités et que devez transmettre à la Préfecture sont : la liste des radiés, le tableau récapitulatif. N'oubliez pas de sortir les statistiques (menu « Statistiques » - « Répartition de la liste »). Pensez à conserver un exemplaire pour vos archives.

Clôturez la période par le menu « Tableaux » « Clôture d'une révision ». Indiquez comme date le **29/02/2012** puis cliquez sur le bouton « Lancer la clôture ». Vous êtes prêts pour une nouvelle période de travail..

DOSSIERS COMPLÉMENTAIRES

Les tableaux pour les listes complémentaires (Européennes et Municipales) s'éditent sur cette version à la suite du tableau de la liste principale et avant la clôture de la période. Joignez avec vos tableaux les statistiques « Répartition par pays », un pour la liste Européenne, un pour la liste Municipales.

ELECTIONS 2012

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012. Les dates sont déjà pré enregistrées dans votre logiciel, vous recevrez un bulletin d'informations le moment venu pour vous guider dans l'établissement des tableaux spécial scrutin.

REFONTE GÉNÉRALE 2012

Une refonte de votre liste électorale devra être effectuée à partir du 1^{er} mars 2012. Les tableaux rectificatifs du 29 février devront avoir été générés avant de procéder à cette manipulation. Un bulletin d'informations spécifique vous sera adressé le moment venu, il sera nécessaire d'effectuer une sauvegarde de votre fichier.

Merci de votre attention. L'équipe de développement.